



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00830

Numéro SIREN : 532 096 484

Nom ou dénomination : EP HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2017 sous le numéro de dépôt 2648

G2B & Associés
Société de
Commissariat aux Comptes

Près la Cour d'Appel de Paris
4, AVENUE DE L'OPERA - 75001 PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

REÇU LE
26 AVR. 2017
GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 Septembre 2016

EP HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 €

Siège social : 40 quai Sadi Carnot – 77100 MEAUX

RCS Meaux 532 096 484

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société EP HOLDING ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que ces éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

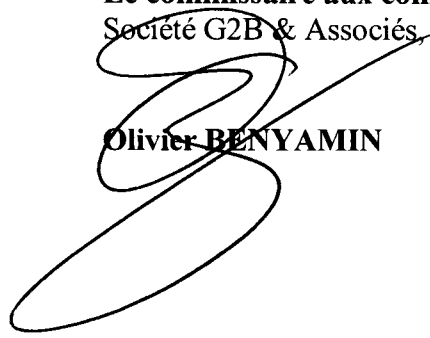
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 10 novembre 2016

Le commissaire aux comptes
Société G2B & Associés


Olivier BENYAMIN

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/10/2015 au 30/09/2016			Au 30/09/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 449 241		1 449 241	1 054 000
Créances rattachées à des participations	48 721		48 721	48 721
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1 498 062		1 498 062	1 102 821
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens				
production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	117 538		117 538	58 172
Autres	490 404		490 404	288 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	53 316		53 316	34 208
<i>Charges constatées d'avance</i>	279		279	274
TOTAL II	661 535		661 535	380 992
Frais d'émission d'emprunt à évaluer III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 159 597		2 159 597	1 483 813

Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/10/2015	Du 01/10/2014
	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé) 100 000	100 000	100 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
- Légale	10 000	1 000
Réserves :		
- Statutaires ou contractuelles		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	128 615	1 357
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	276 313	156 258
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL I	514 928	258 615
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL I (bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
TOTAL II		
EMPRUNTS ET DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit	1 015 073	789 623
- Financières diverses	391 598	239 646
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	3 420	540
Dettes :		
- Fiscales et sociales	96 587	58 250
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	137 991	137 138
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL III	1 644 669	1 225 197
Ecart de conversion passif		
IV		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)	2 159 597	1 483 813

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 30/09/2016			Au 30/09/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens - De services	408 681		408 681	281 124
Chiffre d'affaires net	408 681		408 681	281 124
Production : - Stockée - Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			298	30
TOTAL I			408 979	281 154
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			37 737	46 370
Impôts, taxes et versements assimilés			2 580	2 386
Salaires et traitements			120 444	92 016
Charges sociales			49 280	40 506
- Amortissements sur immobilisations				
- Provisions sur immobilisations				
- Provisions sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Dotations aux :				
Autres charges			97	
TOTAL II			210 139	181 277
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			198 840	99 877
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			154 235	100 399
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			154 235	100 399
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 739	14 258
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			15 739	14 258
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			138 496	86 141
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			337 336	186 018

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 30/09 2016	Au 30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		76
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII		76
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(76)
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X	61 023	29 684
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	563 214	381 553
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	286 901	225 295
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	276 313	156 258

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 2 159 597 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 276 313 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres			
- Participations	1 102 721		395 241
- Titres immobilisés	100		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	1 102 821		395 241
TOTAL GENERAL	1 102 821		395 241

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt const				
Installations				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt divers				
Matériel				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres				
- Participations			1 497 962	
- Titres immobilisés			100	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			1 498 062	
TOTAL GENERAL			1 498 062	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.	Immobilisations incorporelles						
Autres postes d'immo incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst techniques, mat et outillage industriels							
Inst gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations exercice aux amortissement	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL				

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Titres mis en équivalence - Titres de participations - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
- D'exploitation Dont dotations et reprises - Financières - Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence - Montant de la dépréciation</i>				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	48 721		48 721
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	117 538	117 538	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	577	577	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 202	2 202	
Divers			
Groupe et associés (2)	487 317	487 317	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	307	307	
Charges constatées d'avance	279	279	
TOTAL	656 941	608 220	48 721
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine	1 015 073	175 207	707 496	132 370
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	3 420	3 420		
Personnel et comptes rattachés	5 866	5 866		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	24 090	24 090		
Impôts sur les bénéfices	31 348	31 348		
Taxe sur la valeur ajoutée	35 264	35 264		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20	20		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	391 598	391 598		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	137 991	137 991		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 644 669	804 804	707 496	132 370
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	359 137			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	134 755			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	391 598			

Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 676.46	608.09
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000.00	540.00
Dettes fiscales et sociales	8 432.89	6 608.25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	384.59	372.07
TOTAL	13 493.94	8 128.41

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 676.46	608.09
168840 INT COURUS EMPRUNTS	1 676.46	608.09
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000.00	540.00
408100 FOURN FACTURES NON PARVENUES	3 000.00	540.00
Dettes fiscales et sociales	8 432.89	6 608.25
428200 PERS CONGES A PAYER	5 865.73	4 526.20
438200 ORG SOC CONGES A PAYER	2 547.66	
448200 ETAT CHARGES FISCALES SUR CONGES A PAYER	19.50	
448600 ETAT AUTRES CHARGES A PAYER		2 082.05
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	384.59	372.07
468600 TAXE APP FC A PAYER	384.59	372.07
TOTAL	13 493.94	8 128.41

Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Créances rattachées à des participations	48 721.00	48 721.00
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	36 000.00	20 220.00
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	84 721.00	68 941.00

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Créances rattachées à des participations	48 721.00	48 721.00
267910 CREANCES PART LE RETOUR	48 721.00	48 721.00
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	36 000.00	20 220.00
418100 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	36 000.00	20 220.00
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	84 721.00	68 941.00

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Produits : - D'exploitation - Financiers - Exceptionnels		
TOTAL		

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le	Exercice clos le
	30/09/2016	30/09/2015
Charges : - D'exploitation - Financières - Exceptionnelles	279	274
TOTAL	279	274

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/10/2015 au 30/09/2016			Au 30/09/2015
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières</i>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	1 449 241		1 449 241	1 054 000
Créances rattachées à des participations	48 721		48 721	48 721
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés	100		100	100
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	1 498 062		1 498 062	1 102 821
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production : - De biens				
- De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances</i>				
Clients et comptes rattachés	117 538		117 538	58 172
Autres	490 404		490 404	288 336
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Actions propres				
Autres titres				
<i>Instruments de trésorerie</i>				
Disponibilités	53 316		53 316	34 208
Charges constatées d'avance	279		279	274
TOTAL II	661 535		661 535	380 992
Frais d'émission d'emprunt à étaler III				
Primes de remboursement des obligations IV				
Ecart de conversion actif V				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 159 597		2 159 597	1 483 813

CERTIFIÉ CONFORME
AU DOCUMENT

Bilan Passif

BILAN PASSIF		Du 01/10/2015	Du 01/10/2014
		Au 30/09/2016	Au 30/09/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé)	100 000	100 000	100 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport			
Ecarts de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Légale		10 000	1 000
- Statutaires ou contractuelles			
- Réglementées			
- Autres			
Report à nouveau		128 615	1 357
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		276 313	156 258
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL I		514 928	258 615
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL I (bis)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour :			
- Risques			
- Charges			
TOTAL II			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes :			
- Auprès des établissements de crédit		1 015 073	789 623
- Financières diverses		391 598	239 646
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes :			
- Fournisseurs et comptes rattachés		3 420	540
- Fiscales et sociales		96 587	58 250
- Sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		137 991	137 138
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL III		1 644 669	1 225 197
Ecarts de conversion passif	IV		
TOTAL GENERAL (I + I bis + II + III + IV)		2 159 597	1 483 813

COMPTE DE RESULTAT

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 30/09/2016			Au 30/09/2015
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue : - De biens				
- De services	408 681		408 681	281 124
Chiffre d'affaires net	408 681		408 681	281 124
Production : - Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits			298	30
TOTAL I			408 979	281 154
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			37 737	46 370
Impôts, taxes et versements assimilés			2 580	2 386
Salaires et traitements			120 444	92 016
Charges sociales			49 280	40 506
Dotations aux : - Amortissements sur immobilisations				
- Provisions sur immobilisations				
- Provisions sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges			97	
TOTAL II			210 139	181 277
* Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			198 840	99 877
Bénéfice attribué ou perte transférée III				
Perte supportée ou bénéfice transféré IV				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			154 235	100 399
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			154 235	100 399
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			15 739	14 258
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			15 739	14 258
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			138 496	86 141
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			337 336	186 018

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 30/09/2016	Au 30/09/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		76
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL VIII		76
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		(76)
Participations des salariés IX		
Impôts sur les bénéfices X	61 023	29 684
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	563 214	381 553
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	286 901	225 295
BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	276 313	156 258

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2016 dont le total est de 2 159 597 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de 276 313 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2015 au 30/09/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue indiquée dans le tableau d'amortissement.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes :

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises :

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Provisions :

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Suivi de l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité des Entreprises (CICE) :

Ce Crédit d'Impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution de leurs fonds de roulement. Nous avons en ce qui nous concerne, voulu faire porter l'effort sur les investissements et/ou sur l'amélioration du fonds de roulement, éléments qui permettront à l'entreprise de supporter mieux les difficultés économiques si elles se poursuivent ou de faire face à une éventuelle phase de croissance en cas de retournement de la conjoncture économique générale.

Changements de méthodes :

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

EP HOLDING
Société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros
Siège social : 40 Quai Sadi Carnot
77100 MEAUX
532096484 RCS MEAUX

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 14 DECEMBRE 2016

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 276 313 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	276 313 euros
A titre de dividendes	25 000 euros
Soit 250 euros par action	
Le solde	251 313 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 379 928 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 14 décembre 2016.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 25 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a été rappelé que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.



Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 : 20 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2014 : 15 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2013 : néant

Certifié conforme
Le Président

